



Bulletin d'Informations Municipales n° 162

Vendredi 27 août 2021

Mairie : 02 96 43 83 11
Fax : 02 96 43 91 05
Adresse : 4, rue de la Mairie -
22200 Plouisy

Mail : accueil@mairie-plouisy.fr
Site : www.mairie.plouisy.fr

Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
(fermée le mardi après-midi)
Le samedi de 8h30 à 12h15
(sauf Juillet et Août)

Permanences des élus

(sur rendez-vous)

- Rémy GUILLOU

Sur Rendez-Vous

- Mireille LE PESSOT

Jeu de 10h à 12h

- Jean-Claude LE BRAS

Vendredi de 14h à 16h

- Fabienne HAMEL

Mardi de 14h à 16h

- Mickaël TESSIER

Lundi de 15h à 17h

- Nathalie CRENN

Lundi de 15h à 17h

- Aurélie Le Saout

Sur Rendez-Vous

- Bruno Baccon

Sur Rendez-Vous

- Xavier Le Guen

Sur Rendez-Vous

Bibliothèque:

02 96 44 16 51

Mercredi: 10h30-12h/14h30-18h

Vendredi: 16h-18h

Samedi: 10h-12h

Numéros d'urgence

SAMU : 15

Pompiers : 18 au 112

Gendarmerie :

02 96 43 71 14

Services médicaux

Médecin :

02 96 21 00 51

Infirmières :

02 96 44 40 87

Pharmacies de service

Appeler le 3237 pour la pharmacie
de garde

Taxis :

Ty Latace :

06 45 18 73 75

ARGOAT Taxi :

06 85 74 01 05

BIM (Bulletin d'Informations

Municipales toutes les deux semaines)

Les annonces sont à déposer avant le
lundi 12h en mairie.

*Copyright-reproduction interdite sauf
autorisation expresse de la mairie de
Plouisy*

Horaires mairie

La mairie ouvrira aux horaires habituels, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 sauf le mardi après-midi, et le samedi de 8h30 à 12h15 à partir du mois de septembre.

Forum des associations

Samedi 4 septembre aura lieu le forum des associations au parc des expositions de Kergoz rue du Prieuré de 10h à 18h.

Situation sanitaire

Au vu de la hausse très significative du taux d'incidence dans le département des Côtes d'Armor, l'obligation de port du masque est étendue à tout le territoire des communes littorales et des communes de + de 5.000 habitants.

Ecole Rentrée

Comme on pouvait s'y attendre, cette rentrée se déroulera à nouveau dans des conditions inhabituelles.

L'accueil des élèves se fera selon un protocole qui ressemblera beaucoup à celui en vigueur à la fin de la dernière année scolaire. Vous prendrez connaissance des dispositions prévues dans le document distribué aux familles à la rentrée et qui reprend les préconisations du ministère qui nous sont parvenues cette semaine.

Pour information, les académies ont été classées selon le degré de contamination au COVID-19.

Notre académie se situe au niveau 2 sur les 4 que compte l'échelle, le quatrième correspondant au niveau de contamination le plus élevé. Ce sont les dispositions correspondant à ce seul niveau 2 qui vous sont communiquées.

En tout état de cause, et à fortiori dans ce contexte particulier, un enfant dont la température atteint ou dépasse 38°C ne doit bien entendu pas être déposé à l'école. Il en va de même s'il présente, lui ou des membres de sa famille des symptômes évoquant le COVID-19. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école (sauf exceptions prévues par les autorités sanitaires pour les contacts à risque). Ils doivent en informer le directeur. Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Le port du masque est requis.

Exception sera faite le jour de la rentrée scolaire où les familles pourront accompagner leurs enfants dans l'enceinte de l'établissement.

La municipalité a décidé de reconduire le dispositif mis en place l'an dernier, à savoir l'organisation des repas en deux services et en respectant la distanciation de 1 mètre entre chaque classe. Le service de garderie sera lui aussi reconduit à l'identique : les élèves des classes maternelles occuperont la salle du haut et ceux d'élémentaires la salle de restauration, chaque secteur étant affecté à une classe.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Les effectifs pour la rentrée : 130 élèves inscrits

Virginie Le Corvaisier : TPS-PS : 22 (5+17) et Isabelle Longeard ATSEM

Claude Le Scornet: MS-GS : 23 (11+12) et Lénaïg Jézéquel ATSEM

Brigitte Cloët: GS-CP: 23 (6+17) et Elodie Le Bourdonnec ATSEM

Erwan Vallée : CE1-CE2 : 20 (9+11)

Delphine Com : CE2-CM1 :24 (6+18) + présence d'une AESH (Françoise Le Faucheur) accompagnant deux élèves

Dominique Monfrance CM2 :18

Emplois saisonniers



Cet été, Axel et Guillaume ont été employés, un mois chacun, en renfort des services techniques pour des missions essentiellement sur les espaces verts de la commune.



Entretien des talus

Les 2ème et 3ème semaines d'août, l'entreprise ETA Du Pelem a réalisé l'entretien des talus de la commune. Elle reviendra au mois d'octobre pour effectuer la tonte dans les chemins d'exploitation ainsi que celle de l'entrée du bourg.

Pétanque club de Plouisy

Le club organise le mercredi 8 septembre une rencontre de tripléte 55 ans et plus. Les engagements sont à effectuer avant le 6 septembre par courrier au PCPG 4 rue de la mairie 22200 Plouisy.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez appeler au : 06.75.37.73.71 ou 06.75.42.79.79 mail petanqueclub.plouisy@hotmail.com

Job dating

La Mission Locale en partenariat avec le Pôle emploi organise un **Jobdating spécial apprentissage "Le carton de la rentrée", mercredi 8 septembre 2021.**

De 9h30 à 12h00 à Guingamp / Centre social

De 14h30 à 17h00 à Lannion / Maison de l'emploi

Pour l'apprentissage ce n'est pas trop tard !!

Il sera encore possible de s'inscrire à un CFA et de se positionner sur des offres encore à pourvoir à la rentrée.

Lors du job dating, nous présenterons les diplômes toujours accessibles, les démarches à effectuer, les offres à pourvoir, les aides aux recrutements et aux apprentis et faciliteront la mise en relation avec les entreprises...

Une douzaine de CFA seront présents, avec des offres de formation et d'apprentissage diverses (commerce, santé et médico-social, industrie, bâtiment, restauration, agriculture / espaces verts, ...)

Le carton de la rentrée

8 septembre

GUINGAMP
Centre Social
9h30 12h00

LANNION
Maison de l'emploi
14h30 17h00

Venez à la rencontre **des CFA**
pour devenir apprenti.e

Gym pour tous (comité animation)

Reprise des cours de gym "sports pour tous à Plouisy" le mardi 7 septembre 11h/12h et le jeudi 9 septembre de 10h45 à 11h45 à la salle Lann Vihan, pass sanitaire obligatoire

EPMM Gym Plouisy

Reprise des cours le mardi 14 septembre à 20h à la salle Lann Vihan, pass sanitaire obligatoire

Tennis

Porte ouverte samedi 28 août de 10h à 17h à l'espace de la Madeleine (Guingamp)

Foot Plouisy

Rendez-vous dimanche pour ouvrir la nouvelle saison par un match de Coupe de France de Football avec nos amis de l'Union Squiffiec Trégonneau

Centre de loisirs

Le centre de loisirs était ouvert cet été du mercredi 7 juillet au vendredi 13 août. Plus de 100 enfants ont été accueillis sur la période avec une bonne fréquentation journalière avoisinant souvent les 30 à 40 enfants/jour. Le thème conducteur était « l'enfant en vacances ». Chacun a pu apprécier les activités proposées avec de nombreuses sorties ludiques et récréatives telles que des sorties plages, balades en kayak, atelier poterie, stage de cirque, des échanges avec les animaux domestiques et la sortie à la ferme de Ruscol, balade au palacret et au champ de tir ...

le dynamisme et la bonne humeur des animateurs, encadrés par Maguy Le Goff, a enchanté petits, moyens et grands. Un grand Merci à tous et à l'an prochain !

De nombreux vêtements ont été oubliés au centre. N'hésitez pas à passer en mairie pour voir et récupérer les biens de vos enfants.



COVID-19



**MASQUE
OBLIGATOIRE**

Port du masque obligatoire dans les Côtes d'Armor jusqu'au 26 septembre :

- sur les marchés et brocantes
- dans les files d'attente
- aux abords des gares
- lors de tout rassemblement revendicatif, culturel, sportif ou festif
- au stade de Roudourou à Guingamp
- dans les parties agglomérées des principales communes littorales (sauf parcs et plages), de 7h30 à 22h
- dans les parties agglomérées des communes de + de 5.000 habitants (sauf parcs et plages), de 7h30 à 22h



Urbanisme

Permis de construire accordé à :

- Monsieur PELLEN Olivier – construction garage – 4 impasse du Petit Bois
- Titan Préfa – installation d'un pont roulant – ZAC de Kérisac
- Madame MILON Marion – construction maison individuelle – 20 rue Léontine Le Gall (lot. Parc An Trebe)
- Monsieur AKHAN Serdar – construction maison individuelle – rue du Stade

Déclaration préalable accordée à :

- Madame THOLLON Alice – projet fenêtre – 9 rue de l'Église
- ADEKWATTS – panneaux photovoltaïque – 3 Place Ar Pennec

Certificat d'urbanisme opérationnel :

- Monsieur RAYMOND Daniel – 1 impasse de Bod Lann

Etat Civil

Naissance :

- Manon, Christel, Marie SEBILLE née à Plérin le 28 juillet 2021, domiciliée au 1 impasse Traou Nen
- Charlie COZLER né à Pabu le 30 juillet 2021, domicilié au 9 rue des Écoliers
- Azélie, Marie, Raphaëlle, Joséphine de CLEENE née à Pabu le 2 août 2021, domiciliée au 6 ter l'Isle

Décès :

- PARENT Francine – 76 ans – domiciliée 248 rue de l'Armorique (Plouaret)
- DUVAL Yves – 88 ans – domicilié au 4 Kerivoalan
- SCOLAN Yves – 86 ans – domicilié au 8 Kermarc

Menus de la cantine

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
2 au 3 septembre			Repas crêpes Galette jambon fromage Salade Crêpe dessert Bio de Grâce	Poisson Céleri Poisson à l'oseille Boulgour bio Crème vanille
6 au 10 septembre	Sardines Pâtes bio Carbonara Fruit	Toast au chèvre Filet poulet orange Carotte vichy bio Crumble	Poisson Betteraves rouges Poisson au cidre (agri local) Pommes de terre au four Mousse au chocolat	Melon/ pamplemousse Chipolatas (agri local) Lentilles carottes Yaourt

